

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KARLEX ENTREPRISE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
9ème TREANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK LOT 511
ILOT 23, Lot 511, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 20 Juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KARLEX ENTREPRISE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE : FOURNITURE DE SERVICE AUX ENTREPRISES, IMPORT EXPORT, PRESTATIONS DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
9ème TREANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK LOT 511
ILOT 23, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) Mme OUEDRAOGO EPOUSE KARAMOKO
MARIAM NANAWINDIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04459 du 27/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55720/GTCA/RC/2023 du 27/07/2023

